

Goldman, Marshall, I., *Detente and Dollars : Doing Business with the Soviets*, Basic Books, New York, 337 p.

H. R. C. Wright

Volume 8, numéro 1, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700757ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700757ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Wright, H. R. C. (1977). Compte rendu de [Goldman, Marshall, I., *Detente and Dollars : Doing Business with the Soviets*, Basic Books, New York, 337 p.] *Études internationales*, 8(1), 118–119. <https://doi.org/10.7202/700757ar>

l'initiation, l'engagement et la riposte sont proposés.

L'étude de Georges et Smoke a en fait un double mérite ; d'abord celui de nous offrir une analyse de la politique américaine de la dissuasion depuis la Seconde Guerre mondiale ; ensuite, celui de proposer un cadre théorique de la politique de dissuasion qui devrait permettre aux *policy-makers* américains de faire face aux moult situations en politique étrangère où les intérêts des États-Unis sont remis en question. Le succès ou l'échec de leur cadre théorique et sa pertinence pour la politique étrangère américaine restent à démontrer. Mais pour l'étudiant des relations internationales, en particulier de la politique étrangère américaine, leur cadre théorique peut aider à mieux la comprendre.

Stanislav KIRSCHBAUM

*Département de science politique
Collège Glendon, York University*

GOLDMAN, Marshall I., *Detente and Dollars: Doing Business with the Soviets*, Basic Books, New York, 337p.

Pour Staline l'autarcie fut le but principal du commerce avec les pays non socialistes. L'industrie soviétique une fois modernisée, la technologie soviétique devancerait les autres et la croissance économique de l'URSS sous un régime autarcique serait exemplaire. Ayant servi au rattrapage, le commerce extérieur perdrait son importance pour l'URSS. Cependant à compter des années 1960 on s'est rendu compte de l'insuffisance de la science soviétique, nonobstant son statut privilégié, pour assurer l'efficacité économique des techniques industrielles. Pour être au niveau des derniers progrès technologiques, un pays doit participer pleinement au commerce des nations. Dans les années 1970 l'exportation du pétrole et du gaz naturel a

fourni à l'URSS les moyens d'une participation accrue et d'un nouveau rattrapage.

Marshall Goldman a fait un exposé complet de ce changement fondamental dans l'économie internationale, pour mieux informer surtout les hommes d'affaires des États-Unis. Il renonce au « baragouin » des économistes pour faire un ouvrage qui sera utile à tout étudiant des affaires internationales, mais malheureusement aussi au raisonnement rigoureux propre aux économistes. Il sait intuitivement ce qu'il a d'important à dire, mais il ne prend pas toujours le temps pour élaborer les raisons valables et éliminer ce qui est spécieux. Par exemple, il dit (p. 273) que le pouvoir de marchandage des agences gouvernementales des États-Unis est affaibli vis-à-vis des fournisseurs *étrangers* par l'influence politique des fournisseurs *domestiques*. Son image même de l'issue du processus examiné est un peu flou : « the Soviet Union's transformation from autarchy to independence in its trade relations » (p. 108). Il prédit même (p. 38) que quand l'URSS pourra engendrer indépendamment une technologie innovatrice elle reviendra vers l'autarcie, mais il doute de la possibilité d'une telle animation entreprenante même avec l'aide du commerce extérieur sans une réforme économique intérieure plus radicale que jusqu'ici.

M. Goldman a raison d'avertir les hommes d'affaires des États-Unis des leçons de l'histoire. Ils ont, selon lui, une immaturité sentimentale effrayante et veulent croire ce qui nourrit leur humeur pessimiste ou optimiste du moment. L'histoire démontre les oscillations imprévisibles des politiques soviétiques et intérieures et extérieures, mais s'il y a eu une véritable transformation des relations commerciales soviétiques, les prédictions doivent en tenir compte. La transformation des relations extérieures aura son effet sur l'économie intérieure. Le caractère des oscillations futures sera modifiée.

Le chapitre sur le « Great Grain Robbery » de 1972 n'apportera pas de nouvel-

les à ceux qui ont lu les journaux quotidiens mais sera utile à consulter pour les détails. M. Goldman blâme surtout les agences gouvernementales, mais comme remède il propose une Commission du blé comme celle du Canada pour vendre aux pays communistes. « Because government subsidies are so important in the field of agriculture, the government should be forced to accept responsibility when the Soviet Union seeks to buy food from the United States » (p. 275).

D'un très grand intérêt sont les chapitres sur la *Raytheon Corporation* et les systèmes de contrôle aérien, et sur la *Pullman Corporation* et l'usine des camions à Naberezhniye Chelny.

H. R. C. WRIGHT

Économique,
Université McGill

JACOMY-MILLETTE, Annemarie, *Treaty Law in Canada*, Préface de Donat Pharand, Ottawa, University of Ottawa Press, 1975, 431p.

Ce livre publié en 1975 est la traduction en anglais et une mise à jour de la thèse de doctorat, publiée en 1971, à Paris, comme volume 61 de la bibliothèque de Droit international dirigée par Charles Rousseau. La mise à jour a permis à l'auteur d'analyser les importants développements tant politiques et législatifs que jurisprudentiels entre 1969 et 1973 : au cours de ces quelques années, les cours canadiennes ont rendu pas moins de 23 décisions qui portent indirectement ou incidemment sur des questions du droit des traités et du droit international public. Il en est résulté la révision de certains chapitres et une nouvelle conclusion générale, ainsi que le remaniement de certaines annexes qui, couvrant 100 pages, constituent des sources de renseignements nouvelles et d'une grande utilité pour les chercheurs et les praticiens du droit. Ainsi, les six pages de l'annexe IV, « Rôle du parle-

ment canadien à l'égard des traités signés en 1960 », ont été remplacées par un appendice IV intitulé : « International Treaties and Parliament (1972) » et comportent 32 pages. L'annexe VII, « Exemples de lois fédérales canadiennes... (1907-1968) » (36 pages), devenue l'appendice VII (51 pages) est intitulée « Table of Public Statutes (Canada) Related to International Law and Treaties (1907-1972) ». L'appendice VIII, qui énumère par ordre chronologique - ce qui est fort utile - les décisions judiciaires anglaises et canadiennes mentionnées par l'auteur et qui vont de 1737 à 1973, atteste de l'étendue de la recherche entreprise par Mme Jacomy-Millette.

Le grand mérite de cet ouvrage, et de son auteur, a déjà été relevé dans les préfaces aux éditions française et anglaise. « L'analyse de Mme Jacomy-Millette, écrit M. Rousseau, est exemplaire. Et ce livre est un véritable travail de bénédictin... En ne se limitant pas à une exégèse encore une fois impressionnante par son ampleur, de la pratique canadienne d'introduction et d'application des traités et en montrant que les développements imprévisibles de celles-ci sont fonction d'une évolution générale... Mme Jacomy-Millette a donné à son étude une raisonnable qui déborde singulièrement le cadre initial de son propos. » Et M. Donat Pharand note : « Reference to (the main French language) Newspapers is particularly helpful to assist the reader in understanding the political context of Quebec's claims in the field of treaty-making. Her analysis of the Ottawa-Quebec controversy on this point is refreshingly objective and makes a most valuable contribution to the existing literature on the question... There is no doubt that this scholarly work, on a subject which is at the juncture of international and constitutional law, should be of great interest not only to academics, government officials, diplomats and lawyers, but also to all those interested in basic problems of federalism. »

Je trouve au travail de Mme Jacomy-Millette un troisième mérite. Elle ne s'est pas